

# La PARENThèse

Édition 2016 - 2017

Janvier 2017

Chers parents,

En ce début d'année 2017, je vous souhaite de la santé, des joies au quotidien et beaucoup de plaisir avec vos enfants. Que l'année 2017 soit bonne et généreuse pour vous!

Les élèves sont revenus en grande forme et bien reposés. C'est le moment d'entreprendre les nouveaux apprentissages et les nouveaux projets. Nous sommes soucieux de maintenir la motivation de chacun. Leur réussite nous tient à cœur. Nous comptons sur la collaboration de tous afin que cette deuxième partie de l'année se fasse sous le signe de la motivation et du succès.

Bonne année à tous!

## Dates importantes

- **Mercredi 18 janvier:** Cours d'apprentis-secouristes pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle
- **Mercredi 25 janvier et jeudi 26 janvier:** Visite de l'auteur de la série Bine, Daniel Brouillette, pour les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année
- **Lundi 30 janvier:** Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- **Mardi 7 février 19h00:** Conseil d'établissement, bienvenue au public!

## Semaine de relâche

Notre service de garde sera fermé pendant la relâche. Veuillez prendre note que plusieurs organismes, dont le Patro Laval, offriront leurs services pour animer les enfants pendant la relâche.

## Période d'inscription

La période d'inscription pour l'année 2017-2018 se déroulera **du 8 au 17 février 2017**. Pour les nouveaux élèves, les parents devront se présenter à l'école, entre 8 h 30 et 15 h, avec le certificat de naissance original de leur enfant et une preuve de résidence, soit le permis de conduire ou une facture d'électricité ou de téléphone. Pour les élèves déjà inscrits, vous devrez dorénavant faire l'inscription **en ligne pour la prochaine année scolaire de votre enfant**. Début février, vous recevrez un courriel vous informant de la marche à suivre pour procéder. Vous verrez, c'est facile et rapide! C'est le temps d'inscrire les petits pour la maternelle 4 ans et 5 ans. Parlez-en autour de vous!

## Fête de Noël à l'école

Grâce à nos généreux commanditaires et donateurs, les élèves de l'école ont pu se régaler lors du déjeuner de Noël ayant eu lieu le 22 décembre. Croissants, bagels, pâtés à la viande, fruits, fromage, yogourt, yop, et céréales agrémentaient les tables. Merci à Viandex, Hélène Lefebvre, le café rencontre et à Anne Marcotte pour leur contribution tant appréciée. Merci également à Mme Blais, Mme Fortin et Dominique Fortin (enseignante en 5e CSA) qui ont eu l'amabilité et la patience de faire 400 succulents petits pâtés à la viande maison. Une fois leur ventre bien rempli, les élèves, en pyjama, ont circulé dans les différents locaux de l'école pour un cherche et trouve géant. À la suite de la chorale, tous se sont animés au rythme des rigodons au gymnase de l'école.

## Des nouvelles des élèves du CSA

Bravo à Julia Gillies et à Daryna Porada qui se sont classées pour les Jeux du Québec en gymnastique. La compétition aura lieu à la fin du mois de février. L'école des Berges est derrière vous et vous souhaite bonne chance!

## Le grand cœur des employés de EMCO

Un énorme MERCI aux employés de la compagnie EMCO qui ont offert, encore une fois cette année, des cadeaux de Noël à une quinzaine d'élèves de l'école. De plus, 8 élèves de la maternelle ont reçu de jolies mitaines neuves. Votre élan de générosité a réchauffé bien des cœurs! Merci!

## Le chœur de l'école des Berges

La chorale de l'école des Berges a offert une performance extraordinaire le 22 décembre dernier à l'école. Le 5 décembre, ces élèves ont chanté pour des personnes âgées dans un foyer près de l'école. Bravo et merci à Mme Christiane Gauthier, chef de chorale, ainsi qu'à la vingtaine d'élèves qui a participé.

## Pour votre sécurité et celle de vos enfants

Vous avez peut-être constaté que régulièrement, quelques véhicules se stationnent aux abords de la cour de récréation. L'école bénéficie de 27 cases de stationnement pour un peu plus de 45 employés. Étant donné qu'ils travaillent en présence d'enfant il n'est pas possible pour tous les membres du personnel de déplacer leur véhicule à chaque heure. Par conséquent, les employés qui ne réussissent pas à trouver d'espace de stationnement n'ont comme seule alternative que de se stationner prudemment aux abords de la cour d'école.

**Nous demandons la collaboration des parents pour ne pas s'aventurer jusqu'à la cour par le chemin piétonnier pour venir déposer les enfants à l'école ou au service de garde.**

De plus, afin de ne pas amplifier le problème, nous vous demandons d'éviter d'utiliser les cases de stationnement réservées aux employés de la commission scolaire afin de limiter le plus possible le nombre d'autos des membres du personnel qui devront se stationner dans la cour.

Nous vous assurons que l'école et la commission scolaire sont en démarche afin de trouver une solution à cette problématique et nous vous assurons que les abords de la cour ne sont utilisés que lorsqu'il n'y a pas d'autres alternatives.

### **Pour votre sécurité**

Avec l'hiver arrive les périodes de gel et dégel. L'école s'assurera qu'il ait toujours un passage dégagé sécuritaire entre le débarcadère d'autobus et l'entrée principale. Lorsque la cour est glacée, pour votre sécurité et celle des enfants, nous vous invitons à passer par la porte principale pour vous rendre et revenir du service de garde par le couloir qui y mène.

### Pour les parents du CSA

Lorsque vous venez déposer les enfants avec les équipements, nous vous invitons à vous stationner dans une zone autre que dans la voie d'accès et dans les stationnements de la zone réservée aux employés de la commission scolaire de la Capitale. Les voitures stationnées dans cette zone compliquent grandement la circulation dans le stationnement le matin. Votre collaboration améliorera la fluidité et pourra prévenir des situations qui pourraient être dangereuses pour vos enfants.

## Message de notre infirmière

### L'EXPOSITION AU FROID INTENSE : LES RISQUES POUR LA SANTÉ

La santé publique de la Capitale-Nationale mentionne qu'une exposition au froid intense peut entraîner un risque important :

- d'engelures des extrémités et du visage (ex. : peau rouge ou jaune blanche, démangeaisons, gonflement, fissures);
- de gelures des tendons et des muscles (peut entraîner une perte de fonction et des séquelles permanentes);
- d'hypothermie (abaissement de la température corporelle sous 35 degrés Celsius), responsable de lésions parfois graves.

De plus, le froid intense peut aggraver des problèmes de santé comme l'asthme, le diabète, les maladies musculo-squelettiques, l'urticaire au froid.

L'hypothermie peut survenir à des températures inférieures à 10 degrés Celsius, si la personne demeure à l'extérieur pendant de longues périodes sans protection adéquate. Les engelures de la peau exposée peuvent survenir après 10 à 30 minutes d'exposition pour un adulte lorsque la température se situe autour de -28 degrés Celsius ou selon le refroidissement éolien. Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables au froid car ils le perçoivent moins, et en raison de leur faible masse musculaire et leur activité physique insuffisante.

Lors de sorties extérieures par grand froid, il est recommandé de :

- s'habiller chaudement en portant plusieurs épaisseurs minces de vêtements amples, sous un habit coupe-vent et imperméable;
- porter des mitaines plutôt que des gants;
- se couvrir la tête et éviter de découvrir les mains;
- porter des bottes chaudes et imperméables assez amples;
- maintenir un certain niveau d'exercice régulier;
- éviter de mouiller les vêtements ou le remplacer le plus tôt possible lorsque mouillé;
- surveiller les jeunes enfants;
- être attentif aux signaux d'alarme suivants et entrer immédiatement la personne à l'intérieur si : grelottements, picotements de la peau, engourdissement des extrémités (engelure), baisse de vigilance, élocution difficile et manque de coordination des membres, disparition des frissons (hypothermie).

En cas d'engelure, éviter de frotter. Réchauffer lentement la partie atteinte, par simple contact de la chaleur des mains ou dans de l'eau tiède. Éviter d'utiliser la chaleur radiante du poêle, du foyer, du radiateur ou d'une lampe chauffante.

Pour connaître les premiers soins appropriés à prodiguer en cas d'engelure, de gelure ou d'hypothermie, contactez Info-Santé (811).

Pour terminer, la Société canadienne de pédiatrie recommande de garder les enfants à l'intérieur lorsque la température avec le refroidissement éolien est inférieure à -27 degrés Celsius.